

CRPMEM de Normandie
9, quai du Général Lawton Collins
BP 445
50104 CHERBOURG cedex
contact@comite-peches-normandie.fr

À l'attention de :
Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados
10 BD DU GENERAL VANIER BP 7522414052 CAEN CEDEX 4

Affaire suivie par :
Lydie VANDERCAMERE-DESMORTREUX
02 31 43 16 29
ddtm-instruction-ads@calvados.gouv.fr

Port-en-Bessin, le 16/10/2025

Objet : Avis favorable sur le projet de revalorisation et de sécurisation du site historique de la Pointe du Hoc (permis d'aménager)

Madame, Monsieur,

Nous avons été saisis, dans le cadre de la procédure d'instruction du permis d'aménager relatif au projet de revalorisation et de sécurisation du site historique de la Pointe du Hoc, inclus dans le périmètre du site Natura 2000 « Baie de Seine Occidentale », afin d'émettre un avis sur la compatibilité du projet avec les objectifs de conservation du site.

Après examen du dossier transmis et au regard des éléments fournis, nous émettons un **avis favorable** au projet de revalorisation et de sécurisation du site historique de la Pointe du Hoc.

Par ailleurs, nous souhaitons être informés de toute modification du projet ou de toute intervention susceptible d'affecter la partie marine du site, afin de pouvoir en prévenir les pêcheurs professionnels concernés et d'assurer la bonne coordination des usages dans ce secteur.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Le Président du CRPMEM
de Normandie**

Dimitri ROGOFF

